

SCRABBLE CLUB NIORTAIS

16 rue de l'Aérodrome 79000 NIORT – Tél : 05 49 25 21 90

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 9 JUILLET 2013

Le 9 juillet 2013 à 20 heures, l'assemblée générale ordinaire de l'association SCRABBLE CLUB NIORTAIS s'est tenue dans les locaux du Centre Socio-Culturel de Niort-Souché au 3 rue de l'Aérodrome sous la présidence de Madame Annie Berthoux.

Les 23 membres à jour de leur cotisation ont été convoqués par courrier simple ou par mail. La feuille de présence est émarginée par les 13 personnes présentes. 4 mandats ont été donnés. 17 personnes sont présentes ou représentées.

La présidente ouvre la séance et après un mot de bienvenue, aborde les points inscrits à l'ordre du jour :

1. Rapport d'activité de l'exercice écoulé,

Cette année, le club comprend **23** adhérents adultes contre 18 l'an dernier. 6 licences découverte (contre 2 l'année précédente) ont été souscrites (nouveaux adhérents adultes).

Le club s'est réuni chaque mardi à 20 h et chaque vendredi à 14h. (Sauf pendant les vacances scolaires et au mois de juillet 2012, où le club n'a fonctionné que le mardi). Le club a été fermé en août 2012.

Le club a organisé au cours de l'année 2012-2013:

- Le Simultané Verdiam (09/02/2013 – 34 joueurs – CSC Souché) : épreuve qui peut être jouée par tous les plus de 62 ans quelle que soit leur série. L'épreuve s'est réalisée dans de bonnes conditions malgré un dépassement de la capacité envisagée au départ (30 joueurs).
- le quatrième Tournoi Homologable en 2 parties du club (22 juin 2013 – 93 joueurs – Pavillon des Colloques au Parc des Expositions de Noron), contre 75 joueurs l'année précédente. Un véritable succès pour le club et une réussite pour les joueurs qui ont fait part de leur satisfaction. Un article de la Nouvelle République a couvert l'évènement le 27 juin 2013.
- les Simultanés Permanents et de France de juillet 2012 (8 joueurs), de septembre 2012 (12 joueurs au SP et 5 joueurs au TSAP), novembre 2012 (10 joueurs au SP et 15 joueurs au TSAP), janvier 2013 (8 joueurs au SP) et de juin 2013 (9 joueurs au SP et 6 joueurs au TSAP) au CSC Souché, soit au total 73 joueurs ce qui représente 6,63 joueurs par partie. Les joueurs du club (46 joueurs) représentent 63 % du total.

g/c

ABC

Cette année le calendrier d'arbitrage a été reconduit afin de permettre une meilleure répartition de l'arbitrage entre les membres du club.

Du 4 septembre 2012 au 5 juillet 2013 : 79 parties ont été jouées. La répartition par arbitre est la suivante : Anne-Marie F (7), Josette (6), Lucette (5), Pascal (5), Martine (4), Catherine (9), Andrée (2), Maumaurd (5), Stéphane (8), Annie (28).

Des progrès ont été réalisés. Il faudrait que chaque arbitre le fasse au moins 8 fois dans l'année pour assurer un meilleur équilibre.

Le calendrier sera reconduit l'année prochaine et une formation sera dispensée aux nouveaux volontaires pour qu'ils puissent également se mettre à l'arbitrage.

Le club a acquis un nouvel ordinateur de marque ASUS fonctionnant avec Windows 8. (pour environ 500 €) en remplacement du Packard Bell qui ne fonctionnait plus.

Le repas du club a eu lieu le vendredi 5 octobre 2012, au restaurant « Le César ».

Le site internet créé en février 2012 a été régulièrement mis à jour. Il est gratuit. On y accède par l'adresse suivante : www.scn79.jimdo.fr

L'Assemblée générale approuve le rapport d'activité tel qu'il lui a été présenté.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2. Rapport financier de l'exercice écoulé,

En annexe est jointe la balance des comptes.
Le trésorier commente les comptes de l'exercice 2012-2013.

Les points les plus marquants de cet exercice sont les suivants :

- Nous n'avons pas répercuté la totalité de la hausse de la licence imposée par la FFSC (10 €) mais seulement 2 € par personne.
- Nous avons acheté un nouvel ordinateur.

Nous constatons une diminution du poste « Réception » qui est logique puisque les adhérents ont confectionné des gâteaux à plusieurs reprises pendant l'année et une augmentation du poste « Licences » qui correspond à la hausse du nombre d'adhérents et à la hausse imposée par la FFSC.

Le poste « Cartes club » diminue puisque nous n'avons pas répercuté la totalité de la hausse de la cotisation aux adhérents.

Aucune commande d'imprimés n'a été effectuée pendant l'année.

Les autres postes sont du même ordre de grandeur que l'année précédente.

Le résultat est de **- 14,60 €.**

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport financier présenté par le Trésorier, approuve les comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ye



3. Fixation des cotisations

L'Assemblée générale avait fixé pour l'année 2012-2013 les montants de cotisations suivants :

- Adulte déjà affilié : 47 €
- Adulte (1^{ère} année) : 37 € (licence découverte)
- Jeunes < 25 ans : 27 €
- Jeunes < 18 ans : 22 €

La FFSc a décidé d'augmenter les cotisations pour l'année 2012-2013. Cette augmentation a été de 10 € par personne et n'a pas été répercutée en totalité l'an dernier (seulement 2 €).

Il est demandé aux participants de s'exprimer sur le maintien de la cotisation ou sur une augmentation progressive sur les cotisations des adhérents.

Après discussion, il est décidé de ne pas modifier la cotisation cette année.

Compte-tenu de ces éléments, l'Assemblée générale propose les cotisations suivantes pour l'année 2012-2013.

- Adulte déjà affilié : 47 €
- Adulte (1^{ère} année) : 37 € (licence découverte)
- Jeunes < 25 ans : 27 €
- Jeunes < 18 ans : 22 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4. Calendrier prévisionnel des manifestations :

Compte-tenu de la semaine des gens du voyage, il a fallu annuler les simultanés fédéraux qui avaient été prévus en mars. L'organisation de TSAP n'a pas permis d'attirer plus de joueurs à part en novembre. Il convient donc de s'interroger sur l'organisation des Simultanés Permanents qui permettent de faire venir des personnes extérieures au club.

Les dates proposées sont les suivantes : (sous réserve de l'accord du CSC)

Mardi 17 septembre 2013: 1 partie à 20 h

Vendredi 20 septembre 2013 : 1 partie à 14 h

Mardi 15 octobre 2013 : 1 partie à 20 h

Mardi 12 novembre 2013 : 1 partie à 20 h (JOKER)

Vendredi 22 novembre 2013 : 1 partie à 14 h

Vendredi 6 décembre 2013 : 1 partie à 14 h

Mardi 14 janvier 2014 : 1 partie à 20 h

Vendredi 24 janvier 2014 : 1 partie à 14 h

Mardi 11 février 2014 : 1 partie à 20 h

Vendredi 21 mars 2014 : 1 partie à 14 h

Je

Vendredi 11 avril 2014 : 1 partie à 14 h

Mardi 6 mai 2014 : 1 partie à 20 h

Vendredi 20 juin 2014 : 1 partie à 14 h

Mardi 8 juillet 2014 : 1 partie à 20 h (7 sur 8)

Le Tournoi homologable en 2 parties sera reconduit compte-tenu de son succès. Dénommé Tournoi du Lambon, il aura lieu le **samedi 17 mai 2014** à Noron, au pavillon des Colloques.

Le club se proposera pour organiser à nouveau le Simultané National Vermeils-Diamants le **samedi 30 novembre 2013 au CSC Souché avec un nombre limité de places (30)**. La confirmation interviendra après l'Assemblée Générale du Comité devant avoir lieu le samedi 14 septembre 2013.

Il sera également demandé de l'aide (1 personne) pour l'organisation du Blitz le **samedi 14 décembre 2013**.

La Présidente demande à tous les adhérents de réserver sur leurs agendas les 2 dates très importantes pour le club, **samedi 30 novembre 2013 et samedi 17 mai 2014**.

5. Questions diverses

- Le CSC Souché étant fermé cette année au mois d'août, il n'y aura aucune séance de scrabble pendant ce mois. Le RDV de la rentrée est fixé au mardi 3 septembre 2013. Au mois de juillet, il sera possible de se réunir le mardi comme d'habitude et le vendredi s'il y a suffisamment de participants.
- Le repas avec les conjoints sera reconduit au mois d'octobre. Patrick prend en charge l'organisation.
- En terme de matériel, il apparaît nécessaire que le club possède un dongle supplémentaire du logiciel Duplitop (70 €) et une imprimante portative.
- La trésorière souhaiterait laisser son poste l'an prochain et demande aux autres adhérents de s'impliquer à leur tour. La présidente souligne que le changement apporte souvent des améliorations de fonctionnement et aimerait que des roulements aient lieu aux différents postes de l'association.

Il n'y a plus de question. La séance est déclarée close.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour faire tous dépôts et publication prescrits par la Loi.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Fait à Niort, le 10 juillet 2013

La Vice-Présidente
Josette CHAUVET



La Présidente
Annie BERTHOUX

